

Communiqué de presse

Convention nationale des Etats-Généraux

Ensemble, pour les entreprises

Paris, le 19 mars 2008. Lors de son élection le 20 décembre dernier, Frédéric Saint-Geours, Président de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), a donné comme priorité l'organisation d'états généraux en région. A l'issue d'une tournée de 13 réunions qui se sont tenues du 5 février au 6 mars, l'UIMM a réuni aujourd'hui l'ensemble des chambres syndicales territoriales (CST) et des fédérations à l'occasion d'une convention nationale des Etats-Généraux.

A l'issue de cette journée de travail, un consensus s'est dégagé autour des grandes orientations suivantes :

Pour une gouvernance clarifiée et démocratique

- Au travers d'une redéfinition précise du rôle de chacune des 3 instances (Assemblée Générale, Conseil, Bureau) et des modalités de décision selon les principes fondamentaux suivants :
 - o Une représentation équilibrée de l'ensemble des composantes de l'UIMM : 2/3 pour les territoires, 1/3 pour les fédérations
 - o Une ouverture des instances (Conseil et Bureau) à des personnalités qualifiées
 - o Un mode de vote proportionnel au poids des effectifs adhérents représentés par les CST et les fédérations
- Avec la fin du cumul des fonctions de Président et de Délégué général.
- Avec la suppression de droits spécifiques des anciens Présidents.
- Avec la création d'un Comité d'Ethique et l'élaboration d'une charte éthique qui sera appliquée au niveau national, territorial et des fédérations.

Pour une gestion financière assainie et efficace

- Avec la certification des comptes de l'UIMM et des comptes combinés/consolidés dès 2008.
- Au travers d'un contrôle financier à tous les niveaux : la mise en place d'une Commission d'audit et des finances et d'une Commission des rémunérations.
- La mise en place d'un groupe de travail sur l'affectation des réserves financières en fonction des priorités d'actions et sur l'harmonisation du système de cotisation.

Pour une dynamisation et modernisation des modes fonctionnement de l'UIMM

- Grâce à la création de commissions et de groupes de travail stratégiques, techniques et de surveillance dans les domaines suivants :
 - o Négociations
 - o Formation
 - o PME
 - o Relations UIMM / Fédérations
 - o Stratégie de communication

Pour des services encore plus efficaces à l'ensemble des adhérents

- Avec un véritable fonctionnement en réseau.
- Avec la généralisation de guichets uniques sur le territoire pour permettre aux adhérents de bénéficier d'une palette complète de services, simplement et rapidement.
- A travers la création d'une Commission PME pour développer des services plus efficaces à destination des petites et moyennes entreprises.
- Avec le renforcement de l'attractivité des métiers et une participation plus active à la promotion de l'Industrie en général.
- Au travers une ouverture forte à l'international, plus particulièrement à l'Europe.

« Au cours de ces trois derniers mois, l'UIMM a su mener à bien rapidement un processus de rénovation afin de construire l'UIMM de demain : moderne, unie et exemplaire », a déclaré Frédéric Saint-Geours, Président de l'UIMM. « Il s'agit d'un moment historique pour notre institution. Nous avons tiré un trait définitif sur le passé ».